



QU'EST-CE QU'UN JUBILÉ ?

Le Jubilé est un grand évènement populaire au cours duquel chaque pèlerin peut s'immerger dans l'infinie miséricorde de Dieu.

Dans la tradition catholique, l'Année Jubilaire, aussi appelée :

« **Année Sainte** » parle de Réconciliation aux hommes, et a toujours été l'occasion propice pour le pardon des péchés et l'expérience de l'indulgence.

Le Jubilé est l'année durant laquelle revenir à l'essence de la fraternité, en restaurer la relation entre nous et le Père. C'est l'Année qui pousse à la Conversion, une occasion unique pour examiner sa propre vie et demander au Seigneur de l'orienter vers la sainteté. C'est l'année de la pénitence sacramentelle et, par conséquent, de la solidarité, de l'espérance, de la justice, de l'engagement au service de Dieu dans la joie et la paix avec les frères. Mais par-dessus tout, l'année jubilaire a pour centre la rencontre avec le Christ.

Vous ferez de la cinquantième année une année sainte, et vous proclamerez la libération pour tous les habitants du pays. Ce sera pour vous le jubilé.

1. Ses origines historiques remontent à l'Ancien Testament. La loi de Moïse avait fixé une année particulière pour le peuple juif : « Vous ferez de la cinquantième année une année sainte, et vous proclamerez la libération pour tous les habitants du pays. Ce sera pour vous le jubilé ».

La trompette avec laquelle s'annonçait cette année particulière était une corne de bélier, appelée en hébreu « Yobel », d'où dérive le mot « Jubilé ».

2. Dans le Nouveau Testament, Jésus se présente comme Celui qui porte à son achèvement l'ancien Jubilé, étant venu « annoncer l'année de grâce du Seigneur » (Lc 4,19).

3. Depuis sa première édition en 1300, le Jubilé est une occasion unique pour consolider la foi, favoriser les œuvres de solidarité et de communion fraternelle au sein de l'Église et de la société. C'est un évènement qui se déroule sur une année entière, faites de prières et de gestes concrets, comme l'Ouverture de la Porte Sainte par le Pape qui constitue le début officiel des célébrations.

26, c'est le nombre d'années saintes ordinaires célébrées à ce jour, et celle de 2025 sera la vingt-septième.

Le Jubilé de 2025 est un jubilé « Ordinaire », car il s'inscrit dans un programme préétabli de l'Église, qui le célèbre tous les 25 ans, de manière à ce que chaque génération puisse profiter de cette année de pardon.

2016, a été un « Jubilé extraordinaire », comme l'a voulu le Saint-Père pour que la communauté chrétienne redécouvre l'amour inconditionnel du Père.

L'Église catholique célèbre le Jubilé ordinaire tous les 25 ans. Jean-Paul II, en 2000 a été le dernier pape à célébrer l'un d'entre eux.

Le texte du pape François annonçant le Jubilé 2025 s'appelle une bulle d'indiction.

Une bulle pontificale désigne une manière de sceller un acte du pape. Le mot bulle (du latin : bulla = sceau), désigne un document important officiel du pape, scellé par un sceau en plomb. C'est la forme la plus solennelle mais qui ne définit pas son autorité magistérielle.

Ce document annonce l'indiction d'une Année sainte (indiction signifiant annonce), la nomination d'un évêque, la définition d'un dogme, la convocation d'un concile, la canonisation d'un saint.

Spes non confundit, « l'espérance ne déçoit pas » (Rm 5, 5) est la bulle d'indiction du Jubilé ordinaire de l'année 2025, dévoilée par le pape François le 9 mai 2024.

« Puisse l'espérance remplir le cœur de ceux qui liront cette lettre », a-t-il déclaré.



QU'EST-CE QU'UNE INDULGENCE ?

L'indulgence est une manifestation concrète de la miséricorde de Dieu qui dépasse les limites de la justice humaine et les transforme.

Une indulgence nous dévoile la manière d'agir de Dieu : Il réordonne toute l'histoire, toute notre histoire selon son amour.

Le vocable d'« indulgence » porte en français une connotation de faiblesse qui est étrangère avec la réalité de ce que Dieu opère. Il nous redit la proximité du Royaume en vivant, dès à présent, de la plus importante des réalités : la charité. Bénéficiaire d'une indulgence, c'est éprouver avec reconnaissance l'heureuse disproportion entre notre petitesse et la grandeur de Dieu qui peut remettre l'humanité dans sa grâce. (Cf. Prière eucharistique pour la réconciliation I).

L'indulgence plénière est une grâce offerte par Dieu à l'occasion de l'année jubilaire. Elle est réparation, effacement du désordre causé par le péché.

L'indulgence est Indulgence de Dieu. Elle ne se mérite pas, elle est pur don gratuit de la divine Miséricorde. Dans le sacrement du pardon, le péché est pardonné. Mais il reste le désordre causé par le péché, désordre qui nécessite réparation, ce qu'on appelle la « peine », qui donne lieu à la « pénitence » que le pécheur pardonné accomplit après avoir reçu le pardon sacramentel.

L'indulgence plénière est une grâce offerte par Dieu à l'occasion de l'année jubilaire. Elle est réparation, effacement du désordre causé par le péché. Elle est demandée à travers des exercices de piété, confession, passage de la Porte sainte, prière aux intentions du Saint Père... Elle est reçue dans la communion des saints qui ne cessent de prier pour que soit accueillie la divine Miséricorde, sur la terre comme au ciel

Dieu est toujours prêt au pardon et ne se lasse jamais de l'offrir de façon toujours nouvelle et inattendue

Extrait de la Bulle :

« Dieu est toujours prêt au pardon et ne se lasse jamais de l'offrir de façon toujours nouvelle et inattendue... Dans le sacrement de la réconciliation, Dieu pardonne les péchés, et ils sont réellement effacés, cependant que demeure l'empreinte négative des péchés dans nos comportements et nos pensées. La miséricorde de Dieu est cependant plus forte que ceci. Elle devient indulgence du Père qui rejoint le pécheur pardonné à travers l'Épouse du Christ (l'Église), et le libère de tout ce qui reste des conséquences du péché, lui donnant d'agir avec charité, de grandir dans l'amour plutôt que de retomber dans le péché. »

MV n°22, Pape François



COMMENT OBTENIR UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE ?

I – Au cours des pèlerinages

Les fidèles, pèlerins d'espérance, pourront recevoir l'Indulgence jubilaire concédée par le Saint Père s'ils effectuent un pèlerinage :

1. Auprès de tout lieu lié au Jubilé. Ils y participeront pieusement à la messe, à une célébration de la Parole de Dieu, à la liturgie des Heures (office des Lectures, Laudes, Vêpres), au Chemin de Croix, au chapelet, à l'hymne Acathiste, à une célébration pénitentielle avec confession individuelle des pénitents.

- à Rome :** dans une des quatre basiliques papales : Saint Pierre au Vatican, Saint Jean de Latran, Sainte Marie majeure, Saint Paul hors les Murs.
- en Terre Sainte :** dans une des trois basiliques : le Saint Sépulcre de Jérusalem, de la Nativité à Bethléem, de l'Annonciation à Nazareth.

2. En d'autres circonscriptions ecclésiastiques : dans la cathédrale d'Angers et dans les lieux de pèlerinage du diocèse (cf. pages suivantes)

II – Au cours d’une visite à un lieu sacré

Les fidèles pourront également recevoir l’Indulgence jubilaire s’ils rendent visite, individuellement ou en groupe, à un lieu jubilaire (cf. pages suivantes).

Là, ils vivront un temps convenable :

– d’adoration eucharistique et de méditation

conclu par le Notre Père, le Credo, et l’invocation à Marie, Mère de Dieu.

Les fidèles réellement repentis qui ne pourraient pas prendre part aux célébrations solennelles, aux pèlerinages ou aux visites pour de justes motifs (les vieillards, les infirmes, ceux qui sont au service des malades dans les hôpitaux ou autres lieux de soin), bénéficieront de l’Indulgence jubilaire aux mêmes conditions, unis spirituellement aux fidèles présents, spécialement lorsque les paroles du Souverain Pontife et des évêques diocésains seront retransmises par les moyens de communication. Chez eux ou là où ils sont retenus (par exemple dans la chapelle du monastère, de l’hôpital, de la maison de soins, dans la prison...) ils réciteront le Notre Père, le Credo selon les formes légitimes, et d’autres prières conformes aux finalités de l’Année Sainte, offrant leurs souffrances ou les difficultés de leur vie.

III – Dans les œuvres de miséricorde et de pénitence

De plus, les fidèles pourront recevoir l’indulgence jubilaire en participant pieusement aux missions populaires, aux exercices spirituels, ou à des rencontres de formation sur les textes du Concile Vatican II et du Catéchisme de l’Église catholique, qui ont lieu dans une église ou un autre lieu adapté, selon l’intention du Saint Père.

Nonobstant la norme qui empêche de recevoir plus d’une fois par jour l’Indulgence plénière (cf. *Enchiridion Indulgentiarum*, IV ed., norm. 18, § 1), les fidèles qui auront fait œuvre de charité en faveur des âmes du purgatoire, s’ils accèdent légitimement au sacrement de la communion une seconde fois le même jour, pourront recevoir deux fois l’Indulgence plénière, applicable seulement aux défunts.

Parce que, « au cours de l'Année Jubilaire, nous serons appelés à être des signes tangibles d'espérance pour de nombreux frères et sœurs qui vivent dans des conditions de détresse » (*Spes non confundit*, 10) l'Indulgence plénière est liée de façon particulière aux œuvres de miséricorde et de pénitence, qui témoignent de la conversion entreprise. Suivant l'exemple et le commandement du Christ, les fidèles sont invités à faire œuvre de miséricorde et de charité, surtout auprès de ceux qui en ont le plus besoin.

Plus précisément, ils redécouvriront

- « les œuvres de miséricorde corporelles : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts »

- ainsi que « les œuvres de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts »

De la même façon, les fidèles pourront bénéficier de l'Indulgence jubilaire en visitant durant un temps suffisant, les personnes en difficulté (infirmes, prisonniers, vieillards isolés, handicapés...) accomplissant ainsi un pèlerinage auprès du Christ présent en eux (cf. Mt 25, 34-36).

En se conformant aux conditions spirituelles, sacramentelles, et de prière, les fidèles pourront assurément, reproduire de telles visites au cours de l'Année Sainte et recevant ainsi à chaque fois, et même quotidiennement, l'Indulgence plénière.

L'Indulgence plénière sera également reçue à travers des initiatives qui mettent en œuvre concrètement et généreusement l'esprit de pénitence qui est comme l'âme du Jubilé.

Il s'agit en particulier de retrouver la valeur pénitentielle du vendredi, en s'abstenant, au moins durant une journée, de distractions futiles (réelles ou virtuelles, véhiculées par les médias et les réseaux sociaux), de consommation superflue (par exemple en jeûnant ou en pratiquant l'abstinence suivant les normes de l'Église ou des évêques), ainsi qu'en attribuant une somme d'argent aux pauvres, en soutenant des activités religieuses ou sociales, en particulier en faveur de la défense et de la protection et de la qualité de la vie en toutes ses étapes, de l'enfance abandonnée, des jeunes en difficulté, des personnes âgées dans le besoin ou isolées, des migrants des différents pays « qui abandonnent leur terre à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leurs familles. » (*Spes non confundit*, 13), en consacrant une part convenable de son temps libre à des activités bénévoles, en faveur de la communauté, ou à d'autres formes d'engagement.



LOGO DU JUBILÉ



Le logo représente quatre figures stylisées pour indiquer l'humanité venant des quatre angles de la terre.

Elles sont rattachées l'une à l'autre, pour indiquer la solidarité et la fraternité que les peuples ont en commun.

La première en tête est agrippée à la croix. C'est le signe non seulement de la foi qu'elle embrasse, mais aussi de l'espérance qui ne peut jamais être abandonnée parce que nous en avons toujours besoin et surtout dans les moments de grande nécessité.

Il est important d'observer les ondes qui sont en dessous et qui sont en mouvement pour indiquer que le pèlerinage de la vie ne se réalise pas toujours dans des eaux tranquilles. Très souvent les vicissitudes personnelles et les événements du monde imposent avec intensité le recours à l'espérance.

C'est pour cela qu'il faut observer la partie inférieure de la croix qui s'allonge en se transformant en une ancre, qui s'impose sur la devise en forme semi-circulaire. Comme on le sait, l'ancre a été généralement utilisée comme métaphore de l'espérance. L'ancre de salut (Maîtresse-ancre, ou ancre de miséricorde) espérance en fait, dans l'argot des marins, est le nom donné à l'ancre de réserve, utilisée dans les embarcations pour accomplir une manœuvre d'urgence en vue de stabiliser le navire durant les tempêtes.

Il ne faut pas négliger le fait que l'image montre combien le chemin du pèlerin n'est pas un fait individuel, mais communautaire, marqué d'un dynamisme croissant qui tend toujours plus vers la croix.

La croix n'est pas du tout statique, mais elle est aussi dynamique, elle se courbe vers l'humanité comme pour aller à sa rencontre et ne pas la laisser seule, mais en offrant plutôt la certitude de la présence et l'assurance de l'espérance.

C'est bien visible, enfin, avec la couleur verte, la devise du jubilé 2025: *Peregrinantes in Spem*.



LA MASCOTTE DU JUBILÉ 2025, DÉNOMMÉE "LUCE" (LUMIÈRE)

Ce personnage, réalisé par Simone Legno, artiste spécialisé dans l'illustration, a été conçu dans le but de refléter la culture pop, particulièrement appréciée des jeunes, et transmet un message d'espérance et d'accueil.

Luce est une **pèlerine** qui porte les éléments typiques du voyageur :

- un k-way jaune pour se protéger des intempéries,
- des bottes tachées de boue qui témoignent du chemin déjà parcouru,
- une croix missionnaire autour du cou
- et le bâton du pèlerin.



Particulièrement évocatrice est la représentation des yeux de *Luce*, qui brillent d'une lumière intense : ils symbolisent l'**espérance** qui naît dans le cœur de chaque pèlerin, ils incarnent le désir de spiritualité et de connexion avec le divin et sont l'écho d'un message universel de paix et de fraternité.

Le choix d'une mascotte comme *Luce* s'inscrit dans un contexte plus large, visant à impliquer les nouvelles générations et à favoriser le **dialogue intergénérationnel**. Certes, la mascotte représente le Jubilé, mais plus encore, elle devient également un symbole de communauté, d'accueil et de partage.



PRIÈRE DU JUBILÉ

Père céleste,

En ton fils Jésus-Christ, notre frère,

Tu nous as donné la foi,

Et tu as répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint, la flamme de la charité
Qu'elles réveillent en nous la bienheureuse espérance de l'avènement de ton
Royaume.

Que ta grâce nous transforme,

Pour que nous puissions faire fructifier les semences de l'Évangile,

Qui feront grandir l'humanité et la création tout entière,

Dans l'attente confiante des cieux nouveaux et de la terre nouvelle,

Lorsque les puissances du mal seront vaincues,

Et ta gloire manifestée pour toujours.

Que la grâce du Jubilé,

Qui fait de nous des Pèlerins d'Espérance,

Ravive en nous l'aspiration aux biens célestes

Et répande sur le monde entier la joie et la paix

De notre Rédempteur.

A toi, Dieu béni dans l'éternité,

La louange et la gloire pour les siècles des siècles.

Amen

Franciscus



HYMNE DU JUBILÉ

Pèlerins d'espérance

Texte original: Pierangelo Sequeri

Texte version française : SNPLS

**Vive flamme, ma seule espérance :
que mon chant parvienne jusqu'à toi.
de ton cœur jaillit la vie divine,
sur la route j'ai confiance en toi.**

Ecoutez nations, langues et peuples,
dans vos cœurs rayonne la parole :
les nations dispersées sur la terre
se rassemblent dans le fils bien-aimé.

**Vive flamme, ma seule espérance :
que mon chant parvienne jusqu'à toi.
de ton cœur jaillit la vie divine,
sur la route j'ai confiance en toi.**

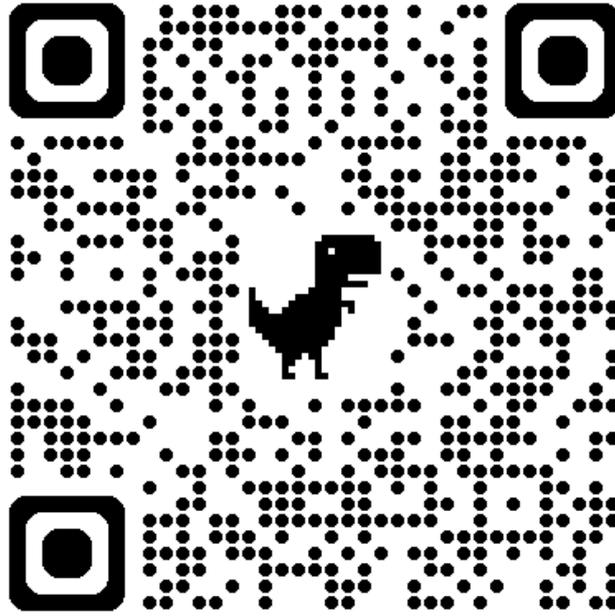
Le Seigneur est un Dieu de tendresse,
à sa voix se lève un jour nouveau.
Terre et ciel sont revêtus de gloire,
ils annoncent la justice et la paix.

**Vive flamme, ma seule espérance :
que mon chant parvienne jusqu'à toi.
de ton cœur jaillit la vie divine,
sur la route j'ai confiance en toi.**

Lève-toi, Dieu cherche des disciples,
Prends le vent pour guide sur ta route.
N'aie pas peur de marcher sur les traces
Où s'avancent les amis du Seigneur.

**Vive flamme, ma seule espérance :
que mon chant parvienne jusqu'à toi.
de ton cœur jaillit la vie divine,
sur la route j'ai confiance en toi.**

Ecouter l'hymne du Jubilé en flashant le QR Code



Très souvent, en marchant, on se met à chançonner, comme s'il s'agissait d'un compagnon de confiance pour exprimer les raisons du passant. Cela vaut aussi pour la vie de foi, qui est un pèlerinage à la lumière du Seigneur ressuscité. Les Saintes Écritures sont imprégnées de chants et les Psaumes en sont un exemple frappant : les prières du peuple d'Israël ont été écrites pour être chantées, et présenter ainsi au Seigneur, à travers le chant, les événements les plus humains. La tradition de l'Église ne fait que prolonger cette harmonie, faisant du chant et de la musique l'un des poumons de sa propre liturgie. Le Jubilé, qui s'exprime en lui-même comme un événement de personnes en pèlerinage à la Porte Sainte, trouve également dans le chant un moyen de donner une voix à la devise, « Pèlerins d'espérance ».

Le texte préparé par Pierangelo Sequeri et offert à la créativité musicale de ceux qui veulent participer au Concours International pour l'Hymne du Jubilé 2025, intercepte les nombreux thèmes de l'Année Sainte. Tout d'abord, la devise, « Pèlerins d'espérance », trouve le meilleur écho biblique dans certaines pages du prophète Isaïe (Isaïe 9 et Isaïe 60). Les thèmes de la création, de la fraternité, de la tendresse et de l'espérance de Dieu dans la destination résonnent dans un langage qui n'est pas « techniquement » théologique, bien qu'il le soit dans le fond et dans les allusions, afin de le faire résonner de façon éloquente aux oreilles de notre temps.

Pas à pas, les croyants dans leur pèlerinage quotidien s'appuient avec confiance sur la source de la Vie. Le chant qui surgit spontanément pendant le parcours (cf. Augustin, *Discours*, 256) s'adresse à Dieu. C'est une chanson pleine de l'espérance d'être libéré et soutenu. C'est un chant accompagné du souhait qu'il parvienne aux oreilles de Celui qui l'inspire et le fait susurrer. C'est Dieu qui, comme une flamme toujours ardente, maintient vivante l'espérance et donne de l'énergie au pas au peuple en chemin.

Le prophète Isaïe, à plusieurs reprises, voit la famille des hommes et des femmes, des fils et des filles, revenant de leur dispersion, rassemblés à la lumière de la Parole de Dieu : «Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande» (Isaïe 9,1). La lumière est celle du Fils fait homme, Jésus, qui, par sa propre Parole, rassemble tous les peuples et toutes les nations. C'est la flamme vivante de Jésus qui fait avancer le pas : « Debout, Jérusalem, resplendis ! Elle est venue, ta lumière, et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi» (Isaïe 60,1).

L'espérance chrétienne est dynamique et illumine le pèlerinage de la vie, montrant le visage des frères et sœurs, compagnons de chemin. Il ne s'agit pas une errance solitaire, mais d'un mouvement d'ensemble, confiant et joyeux, orienté vers une nouvelle destination. Le souffle de l'Esprit de vie ne cesse pas d'éclairer l'aurore du jour nouveau qui va bientôt se lever. Le Père céleste observe patiemment et avec tendresse le pèlerinage de ses enfants et leur ouvre grandement le Chemin en nous indiquant Jésus, son Fils, qui devient chemin pour tous.



PÈLERINAGES EN ANJOU

Abbaye Notre-Dame de Bellefontaine



Tous les jours :

- Laudes à 7h
- Messe à 7h30

Samedi : messe à 11h30

Dimanche : messe à 10h30

Adresse :

Abbaye N.-D. de Bellefontaine
186 route de Bellefontaine

49122 Bégrolles-en-Mauges
Tél. : 02 41 75 60 40

Abbaye Notre-Dame des Gardes



La communauté de Notre-Dame des Gardes accueille avec joie quiconque aspire à interrompre sa course quotidienne pour se poser et reposer dans le silence et la prière.

Sur le point culminant du département du Maine-et-Loire (diocèse d'Angers), l'abbaye offre son accueil pour un séjour ou un simple passage, son magasin monastique, son site parcouru de chemins de randonnée...

A tous, nous souhaitons la « Bienvenue ».

Horaires offices et messes

Offices

- Vigiles : 4h15
- Laudes : 7h
- Sexte : 12h15
- None : 14h15
- Vêpres : 18h
- Complies : 19h40

Adoration eucharistique

1er dimanche du mois de 17h30 à 18h

Messe

- **Du lundi au vendredi** : 7h30
- **Samedi** : 11h 40
- **Dimanche et jours de Solennité** : 9h

Adresse :

1 rue du Monastère,

Saint-Georges-des-Gardes

49120 Chemillé-en-Anjou

Tél : 02 41 29 57 10

Chapelle Saint Joseph du Chêne

Beaupreau – en Mauges



A Villedieu-la-Blouère se trouve une chapelle accompagnée d'un chêne remarquable, dont on estime son âge à 2000 ans.

En 1856, le père Louis Lamoureux propose à l'abbé Peltier, premier curé de Villedieu-la-Blouère, de disposer une statue de Saint-Joseph dans le tronc du chêne remarquable, car ce dernier présente une cavité profonde.

Au cours d'un premier pèlerinage, organisé en 1856, une statue est alors apposée sur un autel de granit :

« Le 24 août 1856, la jeune paroisse de Villedieu-la-Blouère rendit le culte à Saint-Joseph-du-Chêne, arbre millénaire au tronc monumental, évidé par le temps et au cœur duquel fut placé une statue de Saint Joseph, le Saint Patron des artisans de la commune. Le modeste autel fut remplacé par une chapelle inaugurée le 26 août 1859. Devant l'affluence de pèlerins, une seconde chapelle fut accolée à la première et consacrée en 1871. ». Source : Arbres remarquables en Maine-et-Loire, éditions CAUE 49.

L'année suivante, un petit oratoire fait de briques est construit autour de la cavité du vieil arbre. Devant l'affluence importante est construit entre 1866 et 1869 une plus grande chapelle, avec l'aide des habitants de Villedieu-la-Blouère. Elle fut consacrée le 30 août 1899. Ce même ecclésiastique couronnera la statue le 29 août 1906, en présence de 25 000 personnes.

Nous vous invitons à pousser la porte de la chapelle pour admirer la statue, en pierre blanche, représentant saint Joseph avec l'Enfant Dieu, doucement endormi.

Adresse :

Rue Saint Joseph

Villedieu-la-Blouère

49450 BEAUPREAU-EN-MAUGES 02.44.09.37.32

Notre-Dame de Béhuard



HORAIRES DES MESSES

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

- **8h30** : Laudes
- **9h** : Messe
- **De 9h30 à 10h** : Adoration avec possibilité de se confesser.

Le mercredi

- **18h30** : Messe
- **De 21h à 22h** : Adoration avec possibilité de se confesser.

Le dimanche

- **8h, 10h30, 17h30** : Messes
- **La messe de 10h30** a lieu à l'Église de Rochefort-sur-Loire en hiver à partir du 15 octobre et dans la cathédrale de verdure à Béhuard à partir d'avril.
- **15h30** : Chapelet (chapelle)
- **De 16h à 17h** : Adoration (chapelle)

Tous les premiers samedis du mois

De 9h30 à 17h : Adoration

Adresse :

1 rue Notre-Dame, 49170 Béhuard

02 41 72 21 15

Sanctuaire Notre-Dame-du-Marillais

Mauges-sur-Loire



Lieu de pèlerinage depuis l'apparition de la Vierge à Saint-Maurille, l'ancienne chapelle est remplacée par un sanctuaire aux proportions majestueuses édifié entre 1890 et 1913 par l'architecte Beignet.

La tour carrée de 40 mètres de haut qui marque le paysage des alentours fut élevée après la première guerre mondiale. Les pèlerins viennent toujours y vénérer Notre-Dame l'Angevaine.

On y trouve également plusieurs évocations du passé vendéen, avec notamment le vitrail du « Champ des Martyrs ». Le sanctuaire est ouvert toute l'année.

Adresse :

Notre-Dame-du-Marillais
Le Marillais
49410 MAUGES-SUR-LOIRE
02.41.72.50.30

Sanctuaire du Bienheureux Noël Pinot



La ferme de la Milandrie est le lieu où le Bienheureux Noël Pinot fut arrêté une nuit de février 1794.

Véritable havre de paix et de quiétude, ce lieu vous accueille dès que vous le désirez.

Pour toutes informations :

Association Noël Pinot

54 rue Delaâge

49100 ANGERS

Téléphones :

Sanctuaire : 02-41-92-71-46

Association : 02-41-77-45-40

email : noel-pinot@orange.fr

Adresse de la chapelle :

« la Milandrie »

49370 LE LOUROUX-BECONNAIS

Saint-Sépulcre d'Angers



Le Saint-Sépulcre d'Angers est l'une des deux répliques du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Au cœur du domaine des Servantes des Pauvres, le Saint-Sépulcre d'Angers est un lieu unique !

Fidèle réplique du tombeau du Christ de Jérusalem, il n'a aucun équivalent en Europe !

Visite du Saint Sépulcre

Le Saint Sépulcre d'Angers est ouvert :

Les dimanches d'été (de Pâques au 31 octobre) : de 14h30 à 17h30

Pour la saison estivale 2025, le Saint-Sépulcre réouvrira le **dimanche 13 avril**, jour des Rameaux

Adresse :

49 Rue de Ballée, 49000 Angers

Le Champs des Martyrs



Les fusillades d'Avrillé désignent l'exécution de plusieurs centaines ou milliers d'hommes et de femmes fusillés par les Républicains durant la guerre de Vendée. Elles se déroulent sous la Terreur pendant la Révolution française.

À la suite de la défaite des Vendéens durant la Virée de Galerne, à la mise en place de la Terreur et au début des colonnes infernales, les Républicains font prisonniers des milliers de Vendéens.

À Angers, dirigés par les représentants en mission Nicolas Hentz et Adrien Francastel, les prisonniers passent en jugement sommaire devant les commissions militaires.

Les exécutions ont lieu dans un champ de la ferme Desvallois à Avrillé. Le lieu sera par la suite rebaptisé « le Champ des Martyrs ». Au total on relève neuf fusillades, du 12 janvier au 16 avril 1794.

En 1984, 84 victimes des fusillades d'Avrillé et 15 personnes guillotonnées sur la place du Ralliement à Angers sont béatifiées par l'Église catholique. Elles sont appelées les « martyrs d'Angers ».

En 1995, Pierre-Marie Gaborit et Nicolas Delahaye arrivent à un total d'environ 2 480 morts.

Adresse :

24, avenue Jean Lurçat

49240 AVRILLE

02.41.69.32.20

Sanctuaire de la Vraie Croix d'Anjou



L'Histoire de la Vraie Croix

En 1790, les sœurs reçoivent « un précieux cadeau » : un morceau de la Vraie Croix du Christ.

En 327 ou 328, l'impératrice sainte Hélène organise des fouilles sur le Golgotha à Jérusalem. Y sont découvertes 3 croix. L'une d'elle permet la guérison miraculeuse d'une malade ; elle est alors reconnue comme la vraie Croix du Christ. Sainte Hélène partage la Croix en deux parties : l'une est confiée à son fils, Constantin, l'autre au patriarche de Jérusalem.

Au fil des âges, la Sainte Relique est divisée en une multitude de morceaux.

Depuis le 17 octobre 1790, la Maison-Mère de Baugé a le privilège de posséder une relique de la Croix de Jésus-Christ.

Adresse :

8, rue de la Giouardière
49150 BAUGE-EN-ANJOU
02.41.89.75.49

La chapelle de la Croix d'Anjou est fermée pour raison de travaux.

AUCUNE VISITE à la Vraie Croix n'est possible.

Réouverture à partir du mois de juin 2025

Puy Notre Dame



Edifice gothique majestueux bâti en haut d'une butte calcaire culminant à 106 mètres. Le sanctuaire dédié à la Vierge accueille les pèlerins venus vénérer la « Sainte Ceinture », relique rapportée des Croisades par les Ducs d'Aquitaine.

De belles stalles du XVIe siècle sont à voir dans le chœur.

Cet édifice, bâti d'un seul jet dans la première moitié du XIIIe siècle, possède une voûte angevine et trois nefs de même hauteur, très élancées, comme à la cathédrale de Poitiers. On remarquera ses très belles stalles du XVIe siècle, ainsi que le tableau de l'Assomption peint par Jean Boucher au XVIIe siècle.

Adresse :

Rue de la Collégiale

49260 LE PUY NOTRE-DAME

02.41.52.26.34

Notre-Dame des Ardilliers



L'un des principaux lieux de pèlerinage à la Vierge au XVIe et XVIIe siècles.

Ce sanctuaire royal a pour origine la découverte d'une Pietà près d'une source réputée guérisseuse. Construction au cours du XVIIe siècle d'une colossale rotonde classique, le plus grand dôme de France avant la construction des Invalides.

Ouvert toute l'année

Tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Adresse :

Place Notre Dame des Ardilliers

49400 SAUMUR

02.41.83.14.60

Chapelle de Notre-Dame de Montplacé



La **chapelle de Notre-Dame de Montplacé** est située à Jarzé. Elle fut construite sur au XVIIe siècle après la vision en ces lieux de la vierge Marie par une bergère.

La chapelle est de forme rectangulaire qui compose trois travées. Elle est couverte d'un toit en dos d'âne où se trouve un clocheton au centre.

Vers 1610, la légende raconte qu'une bergère aurait vu dans un appentis en forme d'arceau une statue ancienne de la vierge Marie s'illuminer.

La dévotion populaire s'attacha à ce lieu et plusieurs cas de guérison furent signalés. Sous la direction du marquis de Jarzé, une chapelle a été construite sur le lieu de l'apparition et fut achevée dans la deuxième moitié du XVIIe siècle.

La chapelle abrite encore de nos jours cette statue en noyer de la vierge Marie qui daterait du XIIe siècle ou XIIIe siècle et qui est une pieta.

L'édifice est classé au titre des monuments historiques en 1950

Adresse :

Montplacé

49140 JARZE VILLAGES